

Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bureau Fédéral – 09&14/06/2023



Sommaire

1. Point général
2. Statuts FFBB
3. Document Unique modifications réglementaires Haut-Niveau
4. Mesure administrative conservatoire
5. État des lieux des modifications de structures au 1^{er} juin 2023
6. Point étape décisions CCG

1. Point général

The background of the slide features a horizontal color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Overlaid on this gradient are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a dynamic, abstract composition.

Point général

Conciliations : 4 dossiers en cours

2. Statuts FFBB

The background of the slide features a horizontal color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Overlaid on this gradient are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a dynamic, abstract design.

Statuts FFBB

1^e version disponible pour relecture
Présentation du texte définitif au CD du 7 juillet



3. Document Unique modifications réglementaires Haut-Niveau

Document Unique modifications réglementaires Haut-Niveau

Intégration des évolutions réglementaires adoptées
Présentation du texte définitif au CD du 7 juillet

4. Mesure administrative conservatoire

Mesure administrative conservatoire

La Fédération a été informée de la situation d'un licencié (disposant des pratiques « joueur, diriger, entraîner une équipe, officier hors arbitrage ») qui fait l'objet d'un dépôt de plainte pour des faits de captation en vue de sa diffusion d'image à caractère pornographique de mineur concernant une licenciée.

- Le licencié vient de se voir prononcer un arrêté d'interdiction temporaire d'exercice en urgence
- Les procédures judiciaire et administrative sont en cours

➔ Proposition :

- Prononcer une mesure de suspension de licence à l'encontre du licencié

5. Etat des lieux – modifications de structures



Modifications de structure

Modifications de structure	Nombre de demandes au 1 ^{er} juin 2023
Changement de dénomination	21
Prise d'autonomie	13
Fusion absorption	10
Fusion simple	2
Union	4 créations 3 renouvellements 2 dissolutions

Décisions en cours de rédaction

Validation par la Commission Fédérale Juridique – Section Règlements

→ Notification au cours du mois de juin – prise d'effet 1^{er} juillet

6. Point étape décisions CCG

LFB/LF2/NM1

Audition de 58 clubs LFB/LF2/NM1 2022/23 ou sportivement qualifiés pour ces divisions pour la saison 2023/24.

Au 08/06, les décisions sont les suivantes :

- **LFB 2023/24 :**
 - 8 clubs engagés
 - 3 clubs pour lesquels les décisions sont en délibéré (Landerneau, ASVEL et Charnay)
 - 1 club rétrogradé en Ligue Régionale (Tarbes: audition en Chambre d'Appel le 20/06)
- **LF2 2023/24 :**
 - 8 clubs engagés
 - 3 clubs pour lesquels les décisions sont en délibéré (Mondeville, Chartres et Nice)
- **NM1 2023/24 :**
 - 19 clubs engagés
 - 7 clubs pour lesquels les décisions sont en délibéré (Mulhouse, Boulogne, Pont de Cheruy, Rennes, Avignon le Pontet, ALLL Jura et Montbrison). A noter:
 - ALLL Jura (accédant sportivement en NM1) a informé la CCG de sa demande d'être engagé en NM2 (attente du PV du Comité Directeur)
 - Montbrison MBA (accédant sportivement en NM1) a informé la CCG de sa demande d'être engagé en NM2 (attente du PV du Comité Directeur)
 - 1 club rétrogradé en Ligue Régionale (Orchies: Pas d'appel reçu à ce jour)

Clubs « sortants » de LFB/LF2/NM1 et Clubs CF

Clubs « sortants »:

- Accession PROB:
 - 1 avis favorable (Rouen)
 - 1 club en délibéré (Poitiers)
- Relégation NF1:
 - 2 avis favorables (Monaco et Calais)
- Relégation NM2:
 - 2 avis favorables (Sables Vendée et Cergy)
 - 2 clubs en délibéré (KABCA et HTV)

Clubs CF:

- Audition de 8 clubs CF « sous surveillance ».
- Au 08/06, les décisions sont les suivantes :
 - 2 clubs engagés (La Glacière NF1 et CSL Dijonnais NF2)
 - 4 clubs pour lesquels les décisions sont en délibéré (Charleville NM2, Maubeuge NM2, Pornic NM2 et Besançon PNF)
 - 2 clubs en délibéré qui, suite à l'audition, ont informé la CCG de leur souhait d'engager leur équipe 1^{ère} dans une division inférieure :
 - Stade Laurentin NM3 (attente du PV du Comité Directeur)
 - Ifs NF1 (attente du PV du Comité Directeur)
 - Les 20 et 21 juin, décisions sur l'accession de 10 clubs NM3 (accédants en NM2) et 4 clubs (NF2 accédant en NF1).

CONCLUSION

- 80 décisions
- 66 clubs auditionnés (dont certains 2 fois) en 1 mois ½
- Un relevé des décisions CCG sera publié le vendredi 16/06 et un second au terme des travaux de la CCG (obligation liée à l'article L.132-2 du code du sport)
- Prochaines sessions CCG:
 - Mercredi 14 et jeudi 15 juin
 - Mardi 20 et mercredi 21 juin



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

